

ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DU VILLAGE DE TAVEL

Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 mars 2016, à 20 heures, à la salle de paroisse de Clarens, avenue Eugène Rambert 2, à Clarens

1. Salutations

Le président, M. Edouard Fontannaz, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun. Il salue particulièrement M. Marc Balon, nouveau membre. 25 personnes sont présentes.

Il salue particulièrement M. Jean-Baptiste Piemontesi, municipal, Mme Nelleke de Boer, pasteure, M. Gérald Fankhauser, directeur des écoles de Montreux-Ouest, Mme Nathalie Müller, présidente de la Société de développement de la Vieille-Ville de Montreux, Mme Corinne Wider, présidente de l'Association des intérêts de Chailly, Baugy, les Crêtes et environs, et Mme Carole Clavadetscher, présidente de la Société de développement de Caux et les remercie de l'intérêt qu'ils portent à notre association. M. Daniel Martin, président de la Société villageoise de Brent et environs s'est fait excuser.

Ensuite, l'assemblée observe une minute de silence en mémoire des membres décédés : MM. Fernand Borloz, Francis Borcard, François Décosterd et Fritz Maisch.

Le président fait part des noms des membres qui se sont excusés :

M. Edouard Burnier, Mme Antoinette Crettaz, Mme Ruth Décosterd, M. Alain Feissli, M. Francis Gremaud, M. et Mme Philippe et Nelly Pittet, Mme Madeleine Pouly, M. Jean-Marie Rosset, M. Samuel Rosset, M. et Mme Kei et Wiebke Tiffert, M. et Mme Wolfram et Celia Ullmann, M. et Mme Jean-François et Jacqueline Vodoz, M. Claude-Alain Von Büren et Mme Francine Gudet.

Le président rappelle les buts de notre association en lisant un extrait de l'article 1 des statuts.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 24 mars 2015

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité

3. Rapport du président

Le président rappelle la Fête au village et le succès de « Tavel, c'est magique ». Il remercie tous ceux et toutes celles qui ont su partager des compétences et donner du temps et de multiples coups de mains de dernière minute. Tous ces bénévoles ont été invités en novembre à un moment festif autour d'une soupe à la courge. Cette année, c'est Clarens

qui organise sa fête les 9 et 10 septembre prochain. Pour Tavel, la prochaine fête devrait avoir lieu en 2021.

Parmi les autres activités de l'année, on relèvera la remise de trois prix lors de la cérémonie des promotions des écoles de Montreux-Ouest.

Pour la fête nationale, célébrée le 31 juillet, Chailly nous a rejoint sur la place de Tavel et après avoir partagé le verre de l'amitié, nous nous sommes rendus en cortège au Pierrier, nous associant ainsi à la fête organisée par les Intérêts de Clarens.

En 2016, Chailly sera le village officiel. Nous monterons les rejoindre. Le déroulement doit encore être mis au point.

La fête du pain s'est déroulée le 19 septembre, avec le soleil. Merci à tous ceux qui donnent un coup de main à cette occasion.

Dans le cadre de l'animation culturelle, dix concerts ont été proposés, drainant un nombreux public. Le président remercie Olivier Burkhalter, François Grand et les membres du comité, responsables de la programmation, de la préparation des lieux ou du service de la verrée d'après concert.

Nous avons reçu de la part de la famille de Mme Pouly une peinture de Tavel (reproduite sur la page de couverture du livre sur Tavel) et des albums de photos : archives des années 1978 à 2008. Nous la remercions. Pour le moment, la peinture est accrochée dans l'EMS de Beau-Site, ainsi ses résidents ont une vision du village et du Château du Châtelard de 1937, signé A. Monney. A noter qu'en ce moment de nombreux anciens habitants de Tavel y résident.

En ce qui concerne l'éclairage public, à la demande de la commune, le comité a fait un choix, soit un compromis : économies d'énergie, éclairage harmonieux avec ampoules LED « blanc chaud » dans des lanternes avec du verre non transparent qui n'éblouit pas. Ces travaux vont se faire cette année.

Le président signale encore qu'il a reçu des copies des oppositions faites lors de la mise à l'enquête de transformations de l'immeuble sis à la rue du Sacre du Printemps 16.

L'année s'est terminée par une invitation à la population à se rencontrer pour un vin chaud.

Il mentionne encore quelques dates :

Les 20, 21 et 22 mai, Tavel participera aux portes ouvertes d'ateliers d'artistes de la Commune de Montreux. Notre président ouvrira le sien à cette occasion.

Vendredi 27 mai a lieu la Fête des voisins et le 28 mai la Société des Avants fête ses 100 ans.

Du 10 au 12 juin et du 17 au 19 juin aura lieu la Fête fédérale de Musique. A cette occasion Tavel souhaite accueillir une fanfare pour une aubade au village, peut-être celle de Tavel/Tafers (Fribourg).

Notre président mentionne encore que notre site Internet sera repris par le comité et qu'il sera conseillé par M. Kei Tiffert, graphiste. Il tient à remercier Mme Josiane Bonetti, qui s'est occupée du site jusqu'à maintenant.

Pour terminer, le président remercie la Municipalité et ses différents services, avec qui nous collaborons, le comité et toutes les personnes qui nous suggèrent des idées et nous aident à les réaliser.

4. Approbation du rapport du président

Le rapport ne suscite pas de remarques. Il est adopté à l'unanimité.

5. Rapport du caissier et des vérificateurs

M. Pierre Kuster, caissier, donne lecture de son rapport. L'exercice 2015 présente un déficit de CHF 2'201.35. Les dix concerts ont accueilli 466 spectateurs et nous ont coûté CHF 1'644.65. Le décompte final de la Fête au village laisse un déficit de CHF 6'983.05 et la traditionnelle cuisson du pain un bénéfice de CHF 708.00. En 2015, 78 membres, sur les 115 inscrits, ont payé leur cotisation, soit CHF 1'425.00. Nous avons pu louer nos tentes pour un montant de CHF 590.00. La Commission intercommunale de la taxe de séjour nous a versé CHF 5'457.00 en 2015.

Le nouveau capital de l'association se monte à CHF 52'981.34.

Mmes Nicole Weber et Célia Ullmann ont vérifié les comptes de notre association. Mme Nicole Weber donne lecture du rapport des vérificateurs, qui recommande à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés.

6. Approbation des comptes et du rapport des vérificateurs

L'assemblée adopte les deux rapports à l'unanimité, avec remerciements à leurs auteurs

7. Elections des vérificateurs des comptes et remplacement de deux membres démissionnaires du comité

Mme Nicole Weber arrive au terme de son mandat. Mme Celia Ullmann devient 1^{ère} vérificatrice, M. Claude-Alain von Büren, suppléant, devient 2^{ème} vérificateur. M. Daniel Manzini se propose comme suppléant et est élu par l'assemblée.

M. François Grand, qui a fait partie du comité pendant de nombreuses années, comme membre puis comme président, et M. Patrick Kaufmann, membre également pendant de

nombreuses années, ont donné leur démission. Tous deux sont chaleureusement remerciés et un cadeau leur est remis.

Pour les remplacer, deux candidatures sont présentées : celle de Mme Marlyse Piazzalunga, habitant « La Ruche », au Chemin des Riettes, depuis 30 ans, membre de notre association et bénévole lors de la fête de l'année dernière. Elle est secrétaire à La Mobilière à Vevey. Elle peut nous apporter ses compétences et sa disponibilité.

La seconde candidature est celle de M. Pierre-Alain Grand, habitant de Tavel, impliqué également dans la fête de l'année dernière, éducateur à La Tour-de-Peilz, directement concerné avec la réalité du village avec sa famille. Il fera le lien avec la nouvelle génération.

Ces deux personnes sont élues par acclamation. Elles remercient l'assemblée.

8. Circulation à Tavel : état de la situation, constitution d'un groupe de travail

Ce point réapparaît chaque année dans les discussions. Trafic de transit, vitesse, danger. Le comité a décidé de constituer un groupe de travail, sous la direction d'Anne Saito, qui aura pour objectif de recenser les problèmes et de proposer des solutions concrètes, pragmatiques, en dialogue avec les services de la commune. Il s'agit de trouver des solutions acceptables pour tout le monde dans un délai proche. En feront partie M. Daniel Manzini, qui est domicilié aux Portaux et M. Olivier Blanc. Mme Caroline Tiercy sera sollicitée.

M. Hubert Diedrichs intervient pour demander qu'on n'oublie pas le chemin de Muraz. Là aussi, il y a des problèmes de circulation, notamment de vitesse et de parcage, particulièrement lors des grandes manifestations montreusiennes, avec intervention de la protection civile. Lui-même est intervenu, sans succès, auprès de la municipalité en 2011 et en 2012 pour demander que la vitesse soit limitée dans ce chemin. Il est prêt à fournir le dossier qu'il a constitué à ce moment-là. Le président lui suggère de faire partie de ce groupe de travail, ce qu'il accepte.

10. Divers et propositions individuelles

M. Manzini suggère qu'on organise de temps à autre, par exemple à fin juin, un apéro sur la place du village. Le président suggère que cela pourrait être couplé avec la fête des voisins fin mai.

M. Jean-Baptiste Piemontesi, municipal, nous salue de la part des autorités montreusiennes. Il nous félicite pour les activités déployées telles que les concerts et la fête du pain. Il évoque les problèmes de circulation qui préoccupent aussi les autorités. Il confirme que l'éclairage public sera modifié cette année et que les travaux dans la Baye de Clarens seront terminés en mai. Quant aux oppositions au sujet des transformations de

la maison située à la Rue du Sacre du Printemps 16, elles seront étudiées avec soin par le service de l'urbanisme, puis par la Municipalité.

M. Olivier Burkhalter annonce que des programmes des concerts 2016 sont à disposition et que la saison 2017 est presque bouclée.

Mme Corinne Wider nous apporte les salutations de son association. Elle se réjouit que Tavel se joigne à Chailly pour la fête nationale 2016. Elle nous annonce la manifestation « coffres ouverts » qui aura lieu le 22 mai 2016.

Mme Nathalie Müller nous salue au nom de la Vieille-Ville de Montreux et nous annonce l'inauguration du Parc Donner, qui aura lieu les 27 et 28 mai prochains.

Mme Carole Clavadetscher, de Caux, nous salue et nous annonce la mi-été célébrée aux Hauts de Caux le 13 août.

La séance est levée à 21 h 15.

Elle est suivie de la présentation d'un diaporama de Mme Nicole Weber sur la dernière fête à Tavel. Le président signale que Mme Weber a également publié un livre de photos « Tavel, c'est magique ».

La soirée se termine par la traditionnelle verrée.

La secrétaire ad hoc :

Souqui Blanc